# DÉPARTEMENT **DU NORD**

#### ARRONDISSEMENT DE D<u>UNKER</u>QUE

COMMUNE **DE MERVILLE** 

**DATE DE CONVOCATION** 2 avril 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

**Présents** 28

**Votants** 29

OBJET:

8a. RÉPARTITIONS DES **SUBVENTIONS COMMUNALES POUR** 2020 AUX **ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX.** 

## EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES **DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 12/04/202: Reçu en préfecture le 12/04/20 Affiché le 13

L'an deux mil-vingt-et-un, le huit AVRIL à dix-huit he UD: \$959-215904004-20210408-120-

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents: M. DUYCK Joël, Maire-Président - Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra - M. BAUDRY José - Mme BEURAERT Martine - M. MORVAN Hervé - Mme BOULENGER Delphine - M. SERE Soarey Idriss - Mme BILLIAU Marie-Françoise - M. MOUILLE Julien - Mme QUIQUE Corinne - M. VERMEESCH Olivier - Mme BLANQUART Marine - M. COUSYN Sébastien - Mme CARLIER Nathalie - M. DECREUS Christophe - Mme MARMINION-OBERT Nadine - M. DELFLY Jean-Louis - Mme CAPPELLE Christiane - M. ROBBE Jean-Pierre - Mme LORPHELIN Martine -M. LORIDAN Bernard - Mme PETITPRET Sabine - M. TIMLELT Frédéric - Mme DI PENTA Anna - Mme DELANSAY Sylvie - M. BEZILLE Marc - Mme FLAMENT Laëtitia - Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉ: M. LAPIERRE Julien donnant procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra.

## **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE:**

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer, pour 2021, les subventions annuelles de fonctionnement suivantes aux établissements publics locaux :

- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE: 892 000,00 € (répartis de la facon suivante: 550 000 € pour le fonctionnement du CCAS et 342 000 € pour le fonctionnement du Centre Social)

De cette somme sera déduit l'acompte déjà versé de 240 000 €, voté par délibération du 24 novembre 2020 (120 000 € pour le CCAS et 120 000 € pour le Centre Social Stéphane Hessel).

- ESPACE CULTUREL ROBERT HOSSEIN: 85 000,00 €

Les dépenses résultant de la présente décision seront imputées au compte 65736 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

#### Le Maire:

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.